

Commune de BOISMORAND

Séance du 24 novembre 2022

Le Conseil Municipal s'est réuni le jeudi 24 novembre 2022 à 20 h 30 en session ordinaire.

Etaient Présents : MM. MMES TAGOT Philippe, PRIGNON Désiré, BATTESTI Pascal, PINON Fabien, AMBROIS-STUDER Françoise, DOS SANTOS Joël, GIRARDIN Éliane ; GAY Delphine, BUSSIERE Xavier, PERRON Véronique, DAVID Patrick, GAY Gilles, CHAUVET Jean-Paul, DEVERT Sophie, BRUNET Claude

Absents excusés : Mme PERRON Véronique donne procuration à Mme AMBROIS Françoise
Mr BUSSIERE Xavier donne procuration à M GAY Gilles

Le quorum étant atteint, Monsieur le Maire ouvre la séance à 20 h 30.

FINANCES - BUDGET

- Création d'un programme pour l'extension de la salle polyvalente + 40 000 euros
- Création d'un programme pour l'acquisition d'une fendeuse + 3 500 euros
- Ajustement des comptes par une Décision Modificative n° 3

Délibération adoptée à l'unanimité

Reversement de la part communale de la taxe d'aménagement à la CDCG :

- à hauteur de 2 % du produit de la taxe communale pour l'EPCI applicable depuis le 1^{er} janvier 2022
- Mise en place d'une convention et autorisation à Monsieur le Maire pour signer celle-ci

Vote : 14 voix pour ; 1 voix contre

Passage à la nomenclature M57 : mise en place de la fongibilité des crédits en section de fonctionnement et d'investissement

- Le Conseil, à l'unanimité autorise le Maire à procéder à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel, dans la limite de 7,5 % du montant des dépenses réelles de chacune des sections (fonctionnement et investissement) déterminées à l'occasion du budget et l'autorise à signer tout document s'y rapportant.

Renouvellement du contrat SEGILOG. Délibération validée à l'unanimité

La séance est levée à 21 h 52.

Le Maire,
Philippe TAGOT



